

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 16 (1871)
Heft: (15): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 15 (1871).

METZ.

(Journal d'un officier suisse après la capitulation.)

(Fin.)

Metz, 2 décembre. — A l'entrée du village de Maizières, où nous nous dirigeâmes ensuite, sont quelques ouvrages de fortification. A droite, en se tournant vers Metz, un peu en arrière se trouve soit une lunette à un seul flanc, avec angle saillant et angle d'épaule rectangulaires, soit, si l'on aime mieux la définir ainsi, une redoute carrée ouverte à la gorge, construite avec les éléments et sur l'emplacement du cimetière. Pour l'obtenir, on a creusé un fossé à quelques mètres en dehors des trois côtés les plus exposés, en rejetant la terre contre le mur de clôture qui remplit ainsi les fonctions de revêtement intérieur de ce parapet improvisé. Puis on a abattu le même mur sur la face qui regarde le village.

Entre le cimetière et le chemin de fer, toujours à l'ouest de la route, se trouve une batterie qui était armée pendant le blocus.

Enfin, à gauche, ou à l'Orient, et un peu en avant se trouve une autre batterie assez considérable et composée de plusieurs fronts. Ceux-ci sont séparés par de hautes traverses lesquelles contiennent des abris blindés et des magasins. Les terres du parapet ont été prises aussi bien dans le terre-plein que dans le fossé, comme c'est l'usage quand on est pressé de se couvrir, aussi celui-ci est-il peu profond. S'il n'avait reçu des pluies ou des filtrations de la rivière, 40 à 50 centimètres d'eau, je me serais fait un jeu de le traverser sans me servir des mains.

En arrière des ouvrages, l'entrée du village est fermée par une *palanque* proprement dite, à levée de terre extérieure et à deux hauteurs de pieux faisant créneaux pour la fusillade.

Cette entrée de Maizières, qui était occupé par un fort détachement, est ce que j'ai vu de mieux jusqu'à présent dans les lignes prussiennes, qui ne sont pas très riches en travaux défensifs un peu sérieux.

3 décembre. — J'ai voulu aller revoir mes connaissances de l'an dernier, les forts des hauts plateaux de Plappeville. J'ai surpris un ami qui habite ce village et qui ne me savait pas dans le pays. Je voulais l'entraîner avec moi ; il s'y prêtait très volontiers, mais, tout en me suivant, il m'apprit qu'il n'y avait pas moyen d'entrer dans les forts sans une autorisation directe du gouverneur de la place. Cela me fut confirmé par les officiers commandant les forts, logés dans le village chez mon ancien camarade B., absent dans ce moment.

Il y a quinze jours, il n'en était point ainsi et je connais un Suisse qui y est entré sans difficulté. Mais le jour de mon arrivée ici, le fort des Carrières a été le théâtre d'une très forte explosion : un magasin à poudre a pris feu sous le cavalier, et celui-ci est ouvert de part en part. Il y a eu de nombreuses victimes, aussi bien parmi les blessés français que dans la garnison prussienne. Au dire de mon ami, la terreur a été grande au camp *teuton*. On y a cru un moment à une répétition de la catastrophe de Laon. Aussi, ordre fut-il donné d'évacuer le fort et de n'y laisser ni blessés ni malades. On n'accorda le temps à ceux-ci ni de s'habiller, ni même de se chauffer, malgré le mauvais temps et un sol couvert d'éclats de pierres.

Les habitants du village offraient leurs pompes. Habités aux vicissitudes d'une place de guerre et puisant du sang-froid dans l'expérience de cas pareils, ils pensaient qu'il était urgent de courir quelques risques pour empêcher l'incendie de s'étendre et d'atteindre un autre magasin. Mais les Allemands ne le comprenaient point ainsi, et ils trouvèrent plus sûr de se retirer en arrière du village et d'attendre là les événements.